

Observation n° 41

01/10/2024 15:25 VEYSSIERE MICHEL RUE DE LA PAIX

"Modification PLU Seysses

Michel Veyssière

11 rue de la Paix

31600Seysses

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Dans le cadre de la modification proposée de l'utilisation de l'espace entre la Rue Cazeneuve et le cours d'eau Le Binos, je tiens à confirmer mon souhait – et souhaite que soit réaffirmé par l'équipe municipale – la création d'une résidence sénior qui fait cruellement défaut dans la commune, précédemment annoncée par M. le Maire. Si comme on peut le supposer, l'impact de son remplacement par 70 logements devait avoir lieu, ce changement aggraverait densité de population, stationnements automobiles, dangerosité sur le quartier. La rue Cazeneuve voie de transit à sens unique entre routes de Fonsorbes et de Saint Lys, est déjà saturée. Circuler sur sa bordure est déjà devenu dangereux pour piétons, vélos et trottinettes.

Je souhaite donc que le projet de résidence séniors soit réalisé.

Je me permets d'ajouter les remarques complémentaires suivantes sur la densité excessive de la circulation automobile en transit

- Il est regrettable que l'aménagement prévu depuis fort longtemps de la voie du canal de Saint-Martory en ligne de bus Basso-Cambo/Muret/les Bonnets, n'ait pas été réalisé. Le transit auto dans Seysses issu des routes de Saint-Lys et Fonsorbes aurait été réduit alors qu'il sera augmenté par l'appel supplémentaire que provoquera en 2025 la ligne de bus (LEX) de la gare SNCF de Muret/métro-Basso-Cambo."